

Centres régionaux de collecte des déchets spéciaux des ménages

Horaires 2019 et lieux de ramassage

Depuis 2004, les habitants des trois districts peuvent remettre gratuitement leurs déchets spéciaux ménagers (peintures, colles, solvants, détergents, acides, etc.) dans les centres suivants :

Tableau des jours et heures d'ouverture par district :

District	Site de collecte	Jour en 2019
Ajoie	Station d'épuration du SEPE Zone industrielle Bonne-Fontaine 8 032-466 33 66 2900 Porrentruy => 3 ^e lundi du mois : 14h00-17h00 <i>(en cas de jour férié : report au 4^{ème} lundi du mois)</i>	21 Janvier 18 Février 18 Mars 15 Avril 20 Mai 17 Juin 15 Juillet 19 Août 16 Septembre 21 Octobre 18 Novembre 16 Décembre
Delémont	K+S Entsorgung (Schweiz) AG Zone industrielle Rue St-Henri 2 032-423 16 62 2800 Delémont => 3 ^e mardi du mois : 16h00-18h00 <i>(en cas de jour férié : report au 4^{ème} mardi du mois)</i>	15 Janvier 19 Février 19 Mars 16 Avril 21 Mai 18 Juin 16 Juillet 20 Août 17 Septembre 15 Octobre 19 Novembre 17 Décembre
Franches-Montagnes	Landi ArcJura SA Zone industrielle Chemin des Labours 12 032-936 51 15 2350 Saignelégier => 1 ^{er} lundi du mois : 16h00-18h00 <i>(en cas de jour férié : report au 2^{ème} lundi du mois)</i>	07 Janvier 04 Février 04 Mars 01 Avril 06 Mai 03 Juin 01 Juillet 05 Août 02 Septembre 07 Octobre 04 Novembre 02 Décembre

La collecte gratuite des déchets spéciaux des ménages par les trois centres de collectes **concerne exclusivement les déchets des particuliers.**

Les déchets spéciaux provenant de l'industrie, de l'artisanat ou d'exploitations agricoles doivent être éliminés directement chez un preneur autorisé, conformément à l'ordonnance fédérale sur les mouvements de déchets (OMoD, RS 814.610) du 22 juin 2005.